



Liquidation judiciaire : lettre 2 ans apres....

Par **nenuphara**, le **08/02/2008** à **11:14**

voilà mon ex societe a ete liquidee en avril 2006 et je reçois ce matin 1 lettre du mandataire avec ar et j y comprends rien

"la publicite de depot des releves de creances salariales au greffe du tribunal de commerce est parue dans l informateur judiciaire du..."

"cette publicite fixe le point de depart du delai de forclusion de 2 mois prevu à l article"

kesaco???????????????

merci d'avance!